

Le FMI vient de publier son dernier rapport

Le Maroc toujours en bonne position

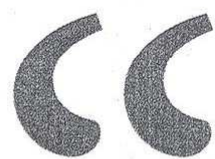
Kawtar Tali
ktali@aujourd'hui.ma

Le département de Christine Lagarde ne cesse d'exprimer son contentement quant à l'évolution économique de son principal partenaire en Afrique du Nord.

Le Royaume, qui maintient depuis août 2012 la Ligne de précaution et de liquidité, continue de remplir les critères de qualification de cette facilité.

«Le partenariat avec le Maroc reste sur la bonne voie. Tous les critères de qualification relevant du programme de la Ligne de précaution et de liquidité ont été respectés». C'est ce qui ressort du 3ème rapport de revue de Ligne de précaution et de liquidité (LPL) publié jeudi sur le site du Fonds monétaire international (FMI). Le Maroc continue, donc, de satisfaire les attentes du Fonds monétaire international. Le département de Christine Lagarde ne cesse d'exprimer son contentement quant à l'évolution économique de son principal partenaire en Afrique du Nord. Le Royaume, qui maintient depuis août 2012 la Ligne de précaution et de liquidité, continue de remplir les critères de qualification de cette facilité et se distingue dans trois des cinq domaines sujets à cette qualification. Il s'agit en l'occurrence des secteurs de la finance, de la supervision, de la politique monétaire ainsi que de la constitution des bases de données adéquates à la surveillance du programme de la Ligne de précaution et de liquidité. Dans cette optique, le bilan conclu, en marge du dernier conseil d'administration du FMI, met en relief la stabilité des structures financières du Maroc. Une résilience qui, selon le FMI, est tirée par les politiques solides engagées par le Maroc. «Le Maroc reste attaché à une trajectoire budgétaire durable. Les autorités ont pris des mesures louables pour renforcer la situation financière du Maroc et de réduire les vulnérabilités dans ce domaine», relève-t-on de la publication du Fonds monétaire international. Allègement du déficit et réduction de vulnérabilité budgétaire ont été les faits marquants de l'année 2013. Le Maroc a, en effet, traversé, sereinement, les turbulences économiques de la région, affichant ainsi un déficit réduit de 5,4% en 2013 contre 7,3% une année auparavant. Une résorption qui, d'après les prévisions de la loi de Finances 2014, devrait se maintenir au titre de cette année. Le Fonds

monétaire international a également vanté, dans son rapport, certains dispositifs récemment engagés par le Maroc. Il s'agit notamment de l'établissement d'un budget pluriannuel ainsi que de l'instauration de la transparence budgétaire. Ces démarches ont été qualifiées d'encourageantes par le département de Lagarde. Par ailleurs, les administrateurs du Fonds monétaire international ont salué les efforts consentis par Bank Al-Maghrib pour le renforcement de la supervision et la réglementation bancaires, y compris l'adhésion progressive aux normes de Bâle III. «Bank Al-Maghrib dispose d'une solide capacité d'analyse des politiques monétaires. Cette démarche qui est actuellement renforcée par l'assistance technique du FMI en vue de préparer la banque centrale à une transition sans heurts vers un régime de change plus souple», conclut le Fonds monétaire international dans son rapport.



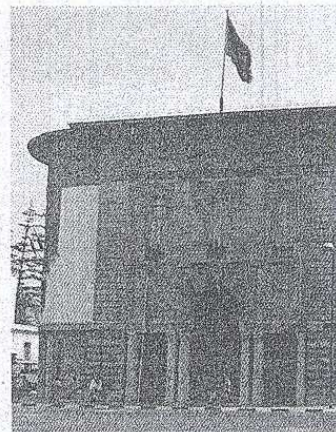
Le Fonds monétaire international a également vanté, dans son rapport, certains dispositifs récemment engagés par le Maroc. Il s'agit notamment de l'établissement d'un budget pluriannuel ainsi que de l'instauration de la transparence budgétaire.

Ce que recommande le FMI

Les administrateurs du FMI ont formulé dans ledit rapport un bon nombre de recommandations visant à consolider le positionnement du Maroc dans la sphère financière, à reconstituer les marges de manœuvre et à promouvoir une croissance mieux partagée. L'accent a été mis sur l'introduction de nouvelles réformes visant à consolider les finances publiques, à redresser la balance commerciale et à appuyer la compétitivité. Les administrateurs appellent également à approfondir les réformes pour renforcer le

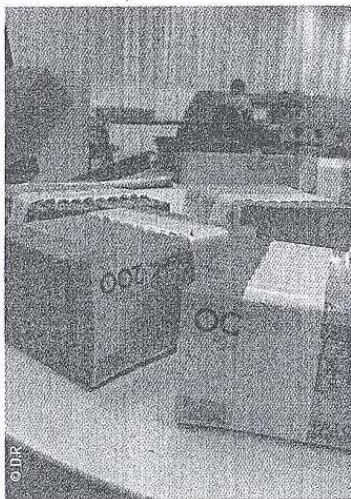
climat des affaires, la transparence et le système judiciaire ainsi que d'améliorer le fonctionnement du marché du travail de manière à pouvoir attirer l'investissement direct étranger et à promouvoir une solide croissance de l'emploi. L'assouplissement du régime de change est également une nécessité. Il permettrait, en conséquence, d'accroître la résilience de l'économie face aux chocs exogènes. Les administrateurs ont également incité à l'extension de l'inclusion financière, notamment en facilitant l'accès au

crédit aux petites et moyennes entreprises. La réorientation des recettes et dépenses est également de mise, et ce à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la révision des incitations et les exonérations en vigueur et la réforme du système de TVA et de retraites. Les administrateurs ont, par ailleurs, préconisé le renforcement des dispositions relatives à la discipline budgétaire, au périmètre budgétaire et à la maîtrise des dépenses, conformément aux pratiques optimales internationales.



Pour 6,2 milliards
de dollars

Le FMI reconduit la ligne pour le Maroc



Pas plus tard qu'août dernier, et précisément une année après l'octroi de la première ligne de précaution, le Fonds monétaire international a décidé de renouveler le pacte avec le Maroc. Le conseil du FMI a décidé du maintien de l'ouverture pour le Maroc de la Ligne de précaution et de liquidité (LPL), de 6,2 milliards de dollars, utilisable en cas de besoin pendant une durée de deux ans. Cette ligne équivaut à 700% de la quote-part du Maroc dans cette institution financière internationale. L'accord de la Ligne de précaution et de la liquidité a été conçu par le FMI en faveur des pays «solides» mais exposés à des facteurs de vulnérabilité, répondant ainsi avec plus de souplesse aux besoins de liquidité. Cette ligne vient également en soutien des réformes élaborées par les autorités visant à promouvoir une croissance économique plus forte et mieux partagée, et ce en fournissant une assurance contre les chocs exogènes.